

La note grimpe pour garder les réfugiés en Turquie

UE Les États membres sollicités pour 2 milliards d'euros

- Il faut reconduire l'accord noué en mars 2016 avec Ankara.
- Mais les dérives du régime Erdogan font grincer des dents...

On ne change pas un « deal » qui gagne ! Satisfaite de la chute drastique du nombre de réfugiés syriens ayant forcé les portes de l'Union européenne depuis l'accord conclu en mars 2016 avec la Turquie, la Commission revient solliciter les États membres. L'exécutif européen a proposé mercredi de reconduire le schéma convenu pour les années 2016 et 2017 : deux milliards d'euros d'argent frais sont demandés aux budgets nationaux pour maintenir l'aide aux réfugiés syriens stoppés en Turquie.

C'était au cœur de l'accord – controversé – de 2016. Les Européens s'étaient alors engagés à financer une première tranche de 3 milliards pour les activités humanitaires mises sur pied par les organes spécialisés de l'ONU au bénéfice des 3,5 millions de réfugiés d'origine syrienne disséminés sur le sol turc. Un milliard était ponctionné sur le budget de l'UE et 2 milliards apportés par les États membres. Cette enveloppe a permis de financer 72 projets, dans le domaine de l'éducation, de la santé ou encore du soutien financier aux familles de réfugiés. Elle est à présent

épuisée, « *intégralement décaissée* », indique le commissaire aux Migrations Dimitris Avramopoulos : conformément à l'accord de 2016, il faut constituer une deuxième enveloppe d'un montant équivalent pour maintenir l'appui aux réfugiés et aux communautés d'accueil.

Hotspots vidés

Parallèlement à cette manne financière, les autorités turques s'étaient engagées à prendre des mesures pour couper la route aux exilés syriens tentés, souvent au péril de leur vie, de poursuivre leur route vers l'UE. Ankara s'engageait également à reprendre tous les nouveaux migrants arrivant en Grèce via la mer Égée. Et, dans un curieux arrangement « un pour un », l'UE s'engageait à réinstaller dans un pays européen un Syrien réfugié en Turquie pour chaque Syrien renvoyé depuis les îles grecques.

Les « hotspots » grecs ont ainsi été « vidés » de près de 22.000 exilés depuis l'entrée en vi-

gueur de l'accord et 12.500 Syriens environ ont été réinstallés dans l'UE depuis la Turquie. C'est surtout sur le flux des arrivées irrégulières que le « deal » d'il y a deux ans a eu l'effet majeur : de 10.000 arrivées en un seul jour en octobre 2015, les passages quotidiens se sont réduits à une moyenne de 80 par jour actuellement, indique la Commission.

Le principe d'une deuxième tranche étant acté, reste donc à s'entendre sur la répartition. Avramopoulos propose « *la même* » : 1 milliard pour le budget de l'UE, 2 pour les États.

Mais les profondes dérives autoritaires du régime Erdogan font grincer des dents. Un incident irrite jusqu'au Grec Avramopoulos : deux soldats grecs sont incarcérés depuis début mars en Turquie pour s'être aventurés « *de 100 mètres sur le territoire turc* », selon le commissaire. Par ailleurs, la Cour des comptes vient d'épingler l'« *effet limité* » des milliards de fonds « *pré-adhésion* » versés à la Turquie, qui a régressé sur le chemin de l'État de droit.

Avramopoulos reconnaît que « *l'on a entendu des objections et on va discuter* ». Mais il faut maintenir l'accord « *car vous pouvez imaginer ce qui va se passer si cette entente n'existait plus !* ». Les délicates, et straté-

giques, relations de l'UE avec la Turquie, dont les négociations d'adhésion sont *de facto* au frigo, seront au menu du sommet européen de la fin de la semaine (Bulgarie), entre le président Erdoğan et ceux des institutions européennes. ■

prochaine. À la veille d'une séance d'explications, prévue lundi 26 mars à Varna

PHILIPPE REGNIER